


N°5 – Novembre 2026

# LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2026

En préambule à la séance du conseil, Mme Marie-Paule LEHMANN et M. Laurent KRIEGER sont venus présenter les différentes actions et compétences de la Collectivité européenne d'Alsace.

## ➢ *Remplacement des logiciels et matériels informatiques de la mairie*

La migration des logiciels de gestion Berger-Levrault utilisés par la mairie vers leur nouvelle version est obligatoire à partir de 2027.

Le conseil municipal a donc validé ce passage dès janvier et opté pour la formule premium intégrant tous les logiciels, les sauvegardes, la liaison directe entre la comptabilité et la trésorerie, le parapheur, l'accès à distance, l'intégration des actes d'état civil numérisés, l'assistance et le service d'aide de proximité sous forme d'un abonnement annuel de 4 519,20 € HT. Lors de la mise en place se rajoutent 425,00 € HT pour la création du compte.

La garantie de l'actuel ordinateur du secrétariat étant arrivée à échéance en 2022, le conseil a choisi de le remplacer par un ordinateur portable et d'ajouter un second écran pour un meilleur confort de travail et a retenu le devis de la société Berger Levrault pour un montant de 1 995,00 € HT comprenant la livraison, la configuration et le transfert des données.

## ➢ *Protection sociale risque prévoyance : adhésion à la convention de participation du Centre de Gestion du Bas-Rhin*

Le Centre de Gestion a conclu, pour le compte des collectivités qui le souhaitent, une convention de participation à adhésion obligatoire couvrant les risques d'incapacité temporaire de travail, d'invalidité, de décès et de perte totale et irréversible d'autonomie.

Le conseil municipal décide de renouveler son engagement en adhérant à cette convention de participation à adhésion obligatoire en matière de prévoyance conclue avec COLLECTEAM et MALAKOFF HUMANIS, à compter du 1er janvier 2027 et fixe sa participation à 100 % de la cotisation payée par les agents pour les garanties à adhésion obligatoire.

- ***Décompte des charges de la MAM et réduction du loyer***

Les charges de la MAM s'élèvent à 3 457,85 € pour la période d'octobre 2025 à septembre 2026. Le conseil acte la diminution du loyer mensuel dû par les assistantes maternelles à 600,00 €/mois pendant 6 mois maximum.

- ***Déneigement et salage des voiries communales 2027***

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'entreprise Hartmann de Berstheim pour le déneigement des voies du village pour un tarif horaire de 103,00 € HT (pour une intervention du lundi au samedi entre 6h et 22h) et 139,00 € HT (pour une intervention les dimanches ou jours fériés et/ou de nuit avant 6h) et la fourniture de sel à 0,35 € HT/kg.

---

## ETAT CIVIL



***Naissances :***

17/10/2026 : **Milena POLETTI**, fille de Kenny POLETTI et Sylvia PHAM, 12 rue du Faubourg

*Bienvenue à elle et félicitations aux heureux parents !*

À l'occasion de cette première naissance dans le village depuis plus de 50 ans, M. le Maire est allé à la rencontre de Milena et de ses parents pour les féliciter !



***Mariage :***

17/10/2026 : **Jérôme GABEL et Marie DORN,** 9 Rue du Faubourg

*Toutes nos sincères félicitations à ce jeune couple !*

## CALENDRIER DES POMPIERS




Cette année, les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers ne sonneront pas à votre porte mais ils déposeront le calendrier 2027 dans vos boîtes aux lettres dimanche le 29 novembre 2026.

## CONCERT DE NOËL DE L'ENTENTE DOUBLE M




Commune de Minversheim
Marché de Noël de Minversheim
en partenariat avec
MAM LA BEL'ESCALE
Dimanche 6 décembre
À partir de 14h
Place de l'église
Au programme :
Marché des artisans
Vente de sapins de Noël sur précommande
Petite restauration
Vente de vin chaud
Visite du Saint Nicolas
Stand de collecte de jouets de Noël pour la Mission Locale du Pays de Saverne et Carijou
En présence de la chorale Sainte Cécile et de l'Entente Double M

## Et si vous partagiez votre trajet ?




La Communauté de Communes du Pays de la Zorn renouvelle son partenariat avec **BlaBlaCar Daily** pour encourager le covoiturage au quotidien.
Le principe est simple : grâce à l'application, conducteurs et passagers peuvent être mis en relation pour partager leurs trajets, notamment entre le domicile et le travail.
**Le passager voyage gratuitement** et le conducteur reçoit une indemnité d'au moins **2 € par passager et par trajet**, selon la distance parcourue.
Une solution simple pour **réduire ses frais de déplacement** tout en limitant le nombre de voitures sur les routes.
Téléchargez l'application **BlaBlaCar Daily**, renseignez vos trajets et trouvez des covoitureurs près de chez vous !
**Plus d'informations :** www.payszorn.com/environnement/covoiturage

## Et si vous deveniez sapeur-pompier volontaire ?

Vous avez envie de vous engager, d'aider les autres et de vivre une expérience humaine et collective enrichissante ? Devenez **sapeur-pompier volontaire** !
En rejoignant les sapeurs-pompiers du Bas-Rhin, vous mettez votre énergie et vos compétences au service de la population, tout en partageant des valeurs fortes : **solidarité, altruisme, engagement et esprit d'équipe**.
Pas besoin d'être un héros pour s'engager : la motivation et l'envie d'aider sont les premiers pas !
**Comment devenir sapeur-pompier volontaire ?**
La démarche se déroule en 4 étapes : candidature en ligne, entretien avec un sapeur-pompier de votre secteur, évaluation sportive et médicale, puis équipement et formation.
**Envie de tenter l'aventure ?**
Retrouvez toutes les informations et déposez votre candidature sur le site du Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin : www.sis67.alsace.
Vous souhaitez en savoir plus avant de vous lancer ? Vous pouvez également vous rapprocher de votre **mairie**, qui pourra vous renseigner sur les possibilités d'engagement près de chez vous.



## RETOUR EN IMAGES SUR SEPTEMBRE-OCTOBRE

### OCTOBRE ROSE









## SOIREE MOULES-FRITES





## HALLOWEEN





## ATELIERS DE BRICOLAGE










La Parenthèse Gourmande, créée par Jérémy Giraudon à Minversheim, vous propose une cuisine maison, généreuse et raffinée.

Après avoir travaillé dans de beaux restaurants et hôtels dont le Crocodile à Strasbourg, il propose des plats du jour livrés à domicile ou au travail, ainsi que des prestations traiteur sur mesure pour vos événements privés et professionnels.

Une cuisine authentique et gourmande, adaptée à vos envies !

Pour vos commandes : **06.13.51.89.35**
Instagram : @laparenthesegourmande67
Mail : laparenthesegourmande67@gmail.com

## NOUS CONTACTER

**Secrétariat de mairie :**

Sandrine Sneij Tél. : 03.88.51.62.63
Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com
Site Internet : https://minversheim.payszorn.com
Permanences : mardi et jeudi de 16h à 18h

**Le Maire :**
Jonathan FOURNAISE 06.10.23.32.13 jonathan.fournaise@payszorn.com
Permanences : mardi et jeudi de 16h à 18h ou sur RDV

**Les Adjoints :**

| | | |
|---|---|---|
| Audrey SPEICH | 06.79.37.71.94 | speich.minversheim@gmail.com |
| Pierre THOLOZAN | 07.68.22.16.24 | pierre.tholozan@tolanzo.fr |
| Aline WASSMER | 06.89.99.00.59 | wassmer.minversheim@gmail.com |

**Suivez toutes nos actualités :**

**sur Facebook :** **sur PanneauPocket :**